

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze,
Le dix sept décembre, à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, CORNETI, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, PRUKOP, SIMON, HUCHET, CAZIN, BELLIOU, CARNAC, DUBOIS, TRICHET, BERTHELIER.

A l'exception de :

Monsieur POUSSET qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.

Madame SOBRAQUES-BRAYE qui a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR.

Monsieur ROBIN qui a donné pouvoir à Monsieur DUBOIS.

Formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur DAGUIZE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

71 EXERCICE 2014 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES – DECISION MODIFICATIVE N°1 - APPROBATION

Un exemplaire du document technique est joint en annexe.

RAPPORTEUR : Monsieur CORNETI, conseiller municipal délégué

EXPOSE :

La présente décision modificative est la seconde modification apportée au budget primitif 2014, avec le budget supplémentaire. Elle comporte les ajustements nécessaires à la clôture de l'exercice budgétaire.

Pour le budget principal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général		chap. 70	Produits des services et du domaine	
chap. 012	Charges de personnel		chap. 73	Impôts et taxes	
chap. 014	Atténuations de produits		chap. 74	Dotations et participations	
chap. 65	Autres charges de gestion courante	0,00	chap. 75	Autres produits de gestion courante	
chap. 66	Charges financières		chap. 76	Produits financiers	
chap. 67	Charges exceptionnelles		chap. 77	Produits exceptionnels	
			chap. 013	Atténuations de charges	
	Total dépenses réelles	0,00		Total recettes réelles	0,00
OPERATIONS D'ORDRE					
	Total dépenses d'ordre	0,00		Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 10	Dot., fonds divers et réserves	21 400,00	chap. 10	Dot., fonds divers et réserves	
chap. 13	Participations pour voirie et réseau	14 400,00	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	12 900,00
chap. 20	Immobilisations incorporelles		chap. 024	Cessions d'immobilisations	
chap. 204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	chap. 23	Immobilisations en cours	
chap. 21	Immobilisations corporelles	-33 000,00			
chap. 23	Immobilisations en cours				
chap. 26	Immobilisations financières	100,00			
chap. 27	Autres immobilisations financières	-			
	Total dépenses réelles	12 900,00		Total recettes réelles	12 900,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 041	Opé. À l'intérieur de la section	176 700,00	chap. 041	Opé. À l'intérieur de la section	176 700,00
	Total dépenses d'ordre	176 700,00		Total recettes d'ordre	176 700,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			189 600,00	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	
				189 600,00	

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

En dépenses de fonctionnement, elle intègre uniquement des mouvements internes au chapitre 65 – Autres charges de gestion courante, pour permettre le versement des contributions à l'enseignement privé.

En investissement, les modifications portent sur l'inscription d'une recette nouvelle et de dépenses de reversement de taxe d'urbanisme et de Projet Urbain Partenarial (PUP) à la CARENE, conformément aux conventions PUP. L'ensemble est autofinancé par annulation de crédits d'équipement.

Enfin, en opérations d'ordre, les crédits nécessaires à la rétrocession des logements d'urgence au CCAS ont été prévus.

Pour le budget annexe Quai des Arts :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
OPERATIONS REELLES						
Gestion des Services						
chap. 011 chap. 012 chap. 67	Charges à caractère général Charges de personnel Charges exceptionnelles Total dépenses réelles		200,00 200,00	chap. 70 chap. 74 chap. 77	Produits des services et du domaine Autres produits de gestion courante Produits exceptionnels Total recettes réelles	200,00 200,00
OPERATIONS D'ORDRE						
	Total dépenses d'ordre		0,00		Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION			200,00	TOTAL SECTION		
TOTAL SECTION			200,00	TOTAL SECTION		
SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATIONS REELLES						
chap. 21 chap. 23	Immeubles de rapport Immobilisations en cours Total dépenses réelles		15 000,00 -15 000,00 0,00	chap. 001	Résultat d'investissement Total recettes réelles	0,00
OPERATIONS D'ORDRE						
	Total dépenses d'ordre		0,00		Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION			0,00	TOTAL SECTION		
TOTAL SECTION			0,00	TOTAL SECTION		

Il s'agit uniquement d'ouvrir les crédits au chapitre 67 pour assurer l'annulation d'un titre sur exercice antérieur.

Pour le budget annexe Le Pouligou :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
OPERATIONS REELLES						
Gestion des Services						
chap. 011 chap. 67	Charges à caractère général Charges exceptionnelles Total dépenses réelles		-2,00 2,00 0,00		Total recettes réelles	0,00
OPERATIONS D'ORDRE						
	Total dépenses d'ordre		0,00		Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION			0,00	TOTAL SECTION		
TOTAL SECTION			0,00	TOTAL SECTION		
SECTION D'INVESTISSEMENT						
OPERATIONS REELLES						
	Total dépenses réelles		0,00		Total recettes réelles	0,00
OPERATIONS D'ORDRE						
	Total dépenses d'ordre		0,00		Total recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION			0,00	TOTAL SECTION		
TOTAL SECTION			0,00	TOTAL SECTION		

La décision modificative pour le budget annexe du Pouligou concerne la prévision des écritures de régularisation de la TVA.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°1.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu les instructions budgétaires et comptables M14 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget,
- ⇒ Vu la délibération n°13.12.07 en date du 18 décembre 2013 adoptant le budget principal et les budgets annexes pour l'exercice 2014,
- ⇒ Vu la délibération n°14.06.15A en date du 26 juin 2014 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2014 pour le budget principal et les budgets annexes,

⇒ Vu l'avis de la commission finances en date du 10 décembre 2014,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Approuve la décision modificative n°1 de l'exercice 2014, pour le budget principal et les budgets annexes, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Pour le budget principal :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 0 € : approbation à l'unanimité.
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 189 600 € : approbation à l'unanimité.

Pour le budget annexe Quai des Arts :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 200 € : approbation à l'unanimité.
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 0 € : approbation à l'unanimité.

Pour le budget annexe Lotissement du Pouligou :

- La section de fonctionnement, s'équilibre en dépenses et recettes à 0 € : approbation à l'unanimité.
- La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 0 € : approbation à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR